



---

# **L'Autorité du pont Windsor-Détroit**

Rapport financier trimestriel pour l'exercice terminé le  
31 décembre 2020

Non audité





---

Le présent rapport financier trimestriel des résultats financiers de l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) porte sur les neuf mois se terminant le 31 décembre 2020. Ce rapport doit être lu conjointement avec le Résumé du plan d'entreprise 2020-2021 – 2023-2024 de l'APWD et le Rapport annuel 2019-2020 de l'APWD qui comprend les états financiers annuels vérifiés pour l'année se terminant le 31 mars 2020. Des informations sur l'APWD, y compris le rapport annuel et le résumé du plan d'entreprise, peuvent être consultées sur le site [www.gordiehoweinternationalbridge.com/fr](http://www.gordiehoweinternationalbridge.com/fr) une fois qu'elles ont été approuvées par le gouvernement fédéral.

Les états financiers non audités et les notes qui les accompagnent ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public et sont présentés en dollars canadiens.

## MANDAT

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée le 9 octobre 2012 par voie de lettres patentes aux termes de la, est une société d'État mère non mandataire inscrite à la partie I de l'annexe III, responsable des obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage entre le Canada et le Michigan. Son mandat consiste à construire et à exploiter le pont international Gordie-Howe (anciennement le Nouveau passage commercial international et le Passage international de la rivière Détroit), seule ou dans le cadre d'une ou de plusieurs ententes de partenariat public-privé (PPP) avec un ou plusieurs concessionnaires du secteur privé dans le cadre d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, comme le prévoit l'Accord sur le passage.

En juin 2012, le gouvernement du Canada et l'État du Michigan ont établi le cadre de gouvernance pour l'APWD, et ils ont précisé les rôles et les responsabilités des principales parties intervenant dans le projet du pont international Gordie-Howe. L'Accord sur le passage, conclu entre le Canada, l'APWD et le Michigan (l'État du Michigan, le département des Transports du Michigan et le Michigan Strategic Fund), dispose que le Canada financera l'ensemble du projet.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale (AI), une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale était responsable de l'approbation des acquisitions de terrains dans l'État du Michigan, des baux de terrains dans le Michigan, ainsi que de la demande de qualifications, de la demande de propositions et de l'accord public-privé concernant le projet de pont international Gordie-Howe. Ces responsabilités ayant été assumées, l'Autorité internationale est maintenant chargée de s'assurer que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'entente de partenariat public-privé. Aux termes de l'Accord sur le passage, l'APWD doit financer les activités de l'Autorité internationale.



---

## APERÇU DU PROJET DU PONT INTERNATIONAL GORDIE-HOWE

Le passage commercial Windsor-Détroit est le passage frontalier le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le projet du pont international Gordie-Howe permettra de réduire les contraintes actuelles en matière de capacité de mouvements frontaliers et de répondre aux besoins actuels et à venir en matière de déplacement, en fournissant la capacité exigée et la duplication du réseau (par exemple, la capacité d'absorption des débordements et le choix de passage) dans la région Windsor-Détroit, ainsi que la souplesse permettant de diriger la circulation afin d'accroître la capacité de traitement à la frontière. Ce projet comprend quatre éléments principaux :

- Pont — pont à haubans de six voies d'une portée de 850 mètres au-dessus de la rivière Détroit.
- Point d'entrée canadien — terrain de 53 hectares qui accueillera les douanes (passagers, activités commerciales et animaux), les installations de traitement à la frontière, les postes de péage et les installations d'entretien.
- Point d'entrée américain — terrain de 68 hectares ayant une envergure semblable à celle du point d'entrée canadien, sans les postes de péage.
- Échangeur de l'Interstate 75 (I-75) du Michigan — cet élément comprend les principaux passages supérieurs et bretelles de raccordement au point d'entrée américain et des améliorations connexes aux routes locales.

La réalisation du projet est assurée par un partenariat public-privé (PPP), selon le modèle d'exécution de type conception-construction-financement-exploitation-entretien (CCFEE). Le partenaire privé de l'APWD est Bridging North America (BNA). BNA est un consortium composé des organisations suivantes :

- ACS Infrastructure Canada Inc. (ACSIC), une filiale canadienne du groupe ACS.
- Fluor Canada Ltd., filiale de Fluor Corporation et
- Aecon Group Inc.



---

## OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR 2020-2021

Pour 2020-2021, la priorité absolue de l'APWD est de renforcer la capacité organisationnelle à remplir son mandat — superviser la conception et la construction du projet de pont international Gordie-Howe et veiller à ce que les travaux effectués soient conformes à l'Accord sur le passage et à l'accord de projet. Voici les objectifs et les activités de l'APWD, tels qu'ils ont été approuvés, ainsi que les résultats obtenus jusqu'à maintenant en 2020-2021 :

1. Continuer à exécuter le mandat de l'APWD.

Des progrès continuent d'être réalisés dans les quatre volets du projet du pont international Gordie-Howe. Les propriétés requises pour les composantes du projet aux États-Unis ont été acquises, les travaux préliminaires, y compris les réinstallations de services publics au Canada, ainsi que les réinstallations de services publics aux points d'entrée américains et aux sites de l'échangeur du Michigan, ont été achevés.

2. Renforcer les relations développées avec Bridging North America afin que les décisions soient prises en connaissance de cause.

L'APWD continue de jouer un rôle actif de surveillance du projet et a travaillé avec BNA, depuis le conseil d'administration jusqu'à la direction et au personnel sur le terrain.

3. Engagement continu des parties prenantes et des actionnaires pour maintenir le soutien.

Tout au long de la pandémie, de fréquentes activités communautaires, individuelles et médiatiques ont eu lieu. L'APWD continue de bâtir sur sa solide réputation de membre fiable et digne de confiance de la communauté. L'APWD continue également de travailler en étroite collaboration avec sa partie prenante, le gouvernement du Canada.

4. Préparation et mise en œuvre du plan de soutien à la transition vers l'exploitation.

L'APWD continue de se préparer à la phase d'exploitation du projet du pont international Gordie-Howe et de mettre en œuvre un plan de préparation opérationnelle.

## ANALYSE FINANCIÈRE

### RÉSUMÉ

À la fin du troisième trimestre de 2020-2021, les résultats d'exploitation nets de l'APWD reflètent un excédent cumulé de 232,7 millions (2019-2020 : 342,3 millions de dollars). L'excédent est principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent des dépenses liées aux immobilisations corporelles et à l'acquisition de propriétés aux États-Unis.

Comparativement aux résultats de l'exercice 2020, la dette nette de l'APWD a augmenté pour atteindre 639,5 millions de dollars, soit une variation de 83,4 millions de dollars (2019-2020 : 556,1 millions de dollars). La valeur des actifs non financiers a augmenté de 305,3 millions de dollars pour atteindre 1 994 millions de dollars (2019-2020 : 1 688,7 millions de dollars). Les augmentations sont



---

principalement attribuables à la poursuite des activités de construction de BNA et des dépenses enregistrées concernant la partie du projet portant sur l'échangeur au Michigan.

## ÉTAT DES RÉSULTATS

### CRÉDITS

L'APWD a reçu 123 millions de dollars d'affectations de fonds au troisième trimestre de 2020-2021, sur un total de 353,8 millions de dollars à percevoir jusqu'au 31 décembre, comparativement avec les 155,5 millions de dollars et les 428 millions de dollars, respectivement, de l'année précédente. L'APWD a restitué 15 millions de dollars sur les crédits de l'année précédente (2019-20 : 0 \$), qui représentait un excédent de trésorerie par rapport aux besoins. L'APWD a terminé le troisième trimestre de 2020-2021 avec un excédent net de 82,3 millions de dollars sur un total de 232,7 millions de dollars jusqu'au 31 décembre comparativement aux 123,8 millions de dollars et aux 342,3 millions de dollars, respectivement, de l'année précédente. L'excédent est principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent des dépenses liées aux immobilisations corporelles.

Les crédits ont été utilisés pour financer les activités de BNA, les activités du Michigan, les coûts de conception et d'ingénierie, et les opérations de l'APWD.

### CHARGES

#### PAR RAPPORT AU BUDGET

Selon le Plan d'entreprise approuvé, les dépenses réelles sont inférieures au budget. Cela est dû aux progrès de BNA et au fait que les paiements correspondants de l'APWD sont plus lents que prévu.

#### PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

L'APWD a engagé 38,6 millions de dollars de frais directs au troisième trimestre de 2020-2021, sur un total de 100,2 millions de dollars engagés au 31 décembre, contre 35 millions de dollars et 92,9 millions de dollars respectivement l'année précédente. Comme le montre le tableau ci-joint, les dépenses sont plus élevées pour l'année en cours en raison de l'augmentation des coûts de l'I-75, de l'augmentation des coûts d'amortissement en raison de la location de propriétés supplémentaires et de l'achèvement des travaux routiers, et de l'augmentation des coûts des salaires et des avantages sociaux. La diminution des coûts au cours de la période est principalement liée aux propriétés du Michigan, et à une diminution des services juridiques et des honoraires professionnels.

Les coûts des services internes, tels qu'ils figurent dans l'état des résultats, reflètent les dépenses engagées pour soutenir le projet du Pont international Gordie-Howe et consistent principalement en salaires et avantages sociaux des employés qui ne participent pas directement au projet. L'APWD a engagé 2,3 millions de dollars en coûts de services internes au troisième trimestre de 2020-2021, sur un total de 7,2 millions de dollars au 31 décembre, contre 2,1 millions de dollars et 6,1 millions de dollars respectivement l'année précédente.



Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction du type.

(en milliers de dollars)

|   | Neuf mois terminés |              | Trois mois terminés |              |
|---|--------------------|--------------|---------------------|--------------|
|   | 31 déc. 2020       | 31 déc. 2019 | 31 déc. 2020        | 31 déc. 2019 |
| Coûts I-75  | <b>74 055</b>      | 66 553       | <b>29 598</b>       | 27 363       |
| Salaires et avantages sociaux                             | <b>10 664</b>      | 8 329        | <b>3 555</b>        | 2 901        |
| Amortissement   | <b>7 507</b>       | 2 597        | <b>2 850</b>        | 955          |
| Assurances  | <b>3 845</b>       | 4 081        | <b>1 251</b>        | 1 416        |
| Services juridiques                                       | <b>3 307</b>       | 4 294        | <b>898</b>          | 1 236        |
| Services professionnels                                   | <b>2 865</b>       | 3 593        | <b>1 034</b>        | 839          |
| Améliorations aux routes locales                          | <b>2 285</b>       | 1 999        | <b>791</b>          | 729          |
| Loyer   | <b>763</b>         | 547          | <b>257</b>          | 170          |
| Terrains au Michigan                                      | <b>703</b>         | 5 071        | <b>338</b>          | 897          |
| Bureau et entretien                                       | <b>604</b>         | 782          | <b>112</b>          | 303          |
| Impôt foncier   | <b>426</b>         | 405          | <b>145</b>          | 138          |
| Paiements de transfert à l'Autorité internationale        | <b>235</b>         | 300          | -                   | -            |
| Réparations et entretien                                  | <b>95</b>          | 10           | <b>29</b>           | 7            |
| Autres  | <b>55</b>          | 115          | <b>21</b>           | 40           |
| Frais de déplacement                                      | <b>11</b>          | 288          | <b>2</b>            | 136          |
| Avantages communautaires                                  | <b>1</b>           | -            | -                   | -            |
| Travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux | -                  | 7            | -                   | 6            |
|   | <b>107 421</b>     | 98 971       | <b>40 881</b>       | 37 136       |

Comme l'échangeur I-75 sera transféré à l'État du Michigan à l'achèvement du projet, les coûts y afférents sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts associés à l'I-75 concernent principalement les activités de la construction de BNA, les services publics, la démolition, les travaux environnementaux et les services professionnels liés à la conception et à l'ingénierie de l'échangeur de l'I-75. L'augmentation des coûts de l'I-75 est due à une augmentation des activités de construction de BNA sur l'échangeur et les travaux routiers connexes au Michigan.

Les coûts d'amortissement ont augmenté au cours de l'année en raison d'une augmentation importante des biens loués et de la mise en service du reste de la route d'accès au périmètre (RAP) sur le PDE canadien.

Les coûts en salaires et en avantages sociaux ont augmenté dû à une hausse de la dotation pour assurer la phase de construction du projet.

Les coûts liés aux propriétés au Michigan concernent l'acquisition de propriétés au Michigan qui seront principalement utilisées pour l'échangeur I-75, ou qui sont nécessaires dans le cadre des améliorations connexes aux routes locales. La diminution des coûts liés aux propriétés du Michigan est principalement attribuable au processus d'acquisition de la propriété, qui est maintenant terminé, avec seulement certains frais juridiques, d'acquisition et de réinstallation restant.

Les dépenses en services juridiques et professionnels ont diminué principalement du fait de la diminution du recours à des services de consultation relativement aux travaux de planification et d'ingénierie du département des Transports du Michigan (MDOT) et à d'autres travaux de consultation à l'appui du projet.



---

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

### PAR RAPPORT AU BUDGET

Selon le Plan d'entreprise approuvé, les actifs en construction sont inférieurs au budget, avec des diminutions proportionnelles des passifs. Cela est dû aux progrès de BNA et au fait que les paiements correspondants de l'APWD sont plus lents que prévu.

### PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

#### ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers de 166,9 millions de dollars (au 31 mars 2020 : 219,5 millions de dollars) comprenaient 113,9 millions de dollars en liquidités et 53 millions de dollars en sommes à recevoir et en dépôts (respectivement, au 31 mars 2020 : 174,2 millions de dollars et 45,3 millions de dollars), compensés par un passif de 806,4 millions de dollars (au 31 mars 2020 : 775,7 millions de dollars).

Au 31 décembre 2020, l'APWD détenait un solde en liquidités soumises à des restrictions de 95,9 millions dans un compte de garantie bloqué (31 mars 2020 : 132,9 millions de dollars). Ces fonds se trouvent dans un compte de garantie bloqué en dollars américains pour financer l'acquisition de biens immobiliers aux États-Unis et d'autres activités au Michigan entreprises par le MDoT. L'APWD est tenue de financer les activités menées au Michigan par le MDoT au début de chaque trimestre à partir du compte de garantie bloqué.

Au 31 décembre 2020 et au 31 mars 2020, les sommes à recevoir concernaient principalement la taxe de vente harmonisée (TVH) recouvrable. L'APWD s'attend à récupérer 100 % de la TVH sur les dépenses directement liées à la construction (y compris la conception, l'ingénierie, le remblai de l'esplanade, le déplacement des services publics, etc.) et environ 70 % de la TVH pour ses dépenses opérationnelles. L'APWD a récupéré 32,8 millions de dollars de TVH pendant l'exercice en cours.

#### PASSIFS

Au 31 décembre 2020, le passif de l'APWD s'élevait à 806,4 millions de dollars (31 mars 2020 : 775,7 millions de dollars). Les passifs se composent principalement de la contribution de 15 % de BNA au projet, des comptes créditeurs et des charges à payer pour les fournisseurs de l'APWD, des retenues de garantie et d'un passif pour l'assainissement de l'environnement.

Les comptes créditeurs et les charges à payer s'élevant à 56,2 millions de dollars (31 mars 2020 : 79,3 millions de dollars) comprennent principalement les sommes pour les activités de BNA, l'ingénieur du propriétaire, les activités au Michigan, le déplacement des services publics, les honoraires professionnels et les coûts découlant de services juridiques.

Le passif environnemental a diminué de 5,1 millions de dollars, passant de 9,1 millions de dollars au 31 mars 2020 à 4 millions de dollars, car des travaux d'assainissement ont été réalisés sur plusieurs des propriétés du Michigan.

#### ACTIFS NON FINANCIERS

L'APWD détenait des immobilisations corporelles d'une valeur de 1 980,9 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2020-2021, contre 1 590,6 millions de dollars à la fin de l'année précédente. Ces immobilisations comprennent principalement les coûts engagés pour le projet du pont international



Gordie-Howe (construction en cours), les terrains loués au Canada et au Michigan et la route d'accès périphérique (RAP).

Au cours de l'exercice, l'APWD a comptabilisé des dépenses de 95,8 millions de dollars (2020 : 90,3 millions de dollars) ont été transférés des charges payées d'avance aux immobilisations corporelles aux termes d'un bail-cadre avec l'État du Michigan. Cela représente le solde des biens qui étaient auparavant des charges payées d'avance.

Au cours de l'année, le reste de la RAP a été achevé et remis à BNA et mis en service. Cela se reflète dans le tableau des immobilisations corporelles sous la forme d'un transfert de la construction en cours et d'un transfert aux routes. Conformément à l'entente conclue avec la Ville de Windsor, l'APWD retournera la RAP à la Ville une fois le projet presque terminé. Au quasi-achèvement du projet, cet actif sera totalement amorti.

Les coûts de la construction en cours s'élevant à 1 624 millions de dollars au 31 décembre 2020 (31 mars 2020 : 1 352,8 millions de dollars) comprennent les coûts de la construction du pont et des points d'entrée canadien et américain. Étant donné que le projet en est à la phase de construction, la plupart des coûts capitalisés sont liés aux coûts de construction, au démarrage, à la conception et à l'approvisionnement de BNA, aux travaux préliminaires, à la réinstallation des services publics, aux services professionnels et à l'assainissement de l'environnement.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses liées à la construction :

**(en milliers de dollars)**

|                          | <b>31 déc. 2020</b> | 31 mars 2020 |
|--------------------------|---------------------|--------------|
| Pont                     | <b>670 608</b>      | 544 041      |
| Point d'entrée canadien  | <b>480 453</b>      | 423 862      |
| Point d'entrée américain | <b>472 925</b>      | 384 853      |
|                          | <b>1 623 986</b>    | 1 352 756    |

Les charges payées d'avance de 13,1 millions de dollars (31 mars 2020 : 98,1 millions de dollars) consistait principalement en une assurance prépayée de 12,9 millions de dollars au 31 décembre 2020 (31 mars 2020 : 16,6 millions de dollars). Au 31 mars 2020, il y avait 81,3 millions de dollars de coûts liés à l'acquisition de propriétés au Michigan. Cependant, au 31 décembre 2020, tous les biens ont été transférés en immobilisations corporelles dans le cadre du contrat de bail cadre avec l'État du Michigan.



---

# ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE L'APWD POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020-2021

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État GC 5200 et contrôles internes que la direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies importantes. La direction est également chargée de s'assurer que tous les autres renseignements contenus dans le rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec ceux des états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société, à cette date et pour les périodes indiquées dans les états financiers trimestriels.

---

Bryce Phillips  
Premier dirigeant

---

Mike St. Amant, FCPA, FCA  
Dirigeant principal des Finances et de  
l'Administration

Windsor, Canada  
26 février 2021



**Autorité du pont Windsor-Détoit**  
**État de la situation financière**  
**au 31 déc 2020**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

|  | <b>31 déc. 2020</b> | <b>31 mars 2020</b> |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>                   |                     |                     |
| Trésorerie                                 | <b>18 014</b>       | 41 324              |
| Trésorerie affectée (note 3)               | <b>95 892</b>       | 132 885             |
| Sommes à recevoir                          | <b>52 921</b>       | 45 172              |
| Dépôts                                     | <b>59</b>           | 159                 |
| <b>Total des actifs financiers</b>         | <b>166 886</b>      | 219 540             |
| <b>PASSIFS</b>                             |                     |                     |
| Créditeurs et charges à payer              | <b>56 188</b>       | 79 255              |
| Avantages sociaux accumulés                | <b>1 120</b>        | 1 009               |
| Provision environnementale (note 4)        | <b>3 970</b>        | 9 088               |
| Retenues de garanties (note 5)             | <b>129 440</b>      | 85 183              |
| Montant dû au partenaire privé (note 6)    | <b>615 695</b>      | 601 146             |
| <b>Total des passifs</b>                   | <b>806 413</b>      | 775 681             |
| <b>Dette nette</b>                         | <b>639 527</b>      | 556 141             |
| <b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>               |                     |                     |
| Immobilisations corporelles (note 7)       | <b>1 980 901</b>    | 1 590 564           |
| Charges payées d'avance (note 8)           | <b>13 065</b>       | 98 087              |
| <b>Total des actifs non financiers</b>     | <b>1 993 966</b>    | 1 688 651           |
| <b>Excédent accumulé</b>                   | <b>1 354 439</b>    | 1 132 510           |
| L'excédent accumulé comprend ce qui suit : |                     |                     |
| Excédent d'exploitation accumulé           | <b>1 363 748</b>    | 1 131 041           |
| Gains (pertes) de réévaluation cumulés     | <b>( 9 309)</b>     | 1 469               |
|  | <b>1 354 439</b>    | 1 132 510           |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



**Autorité du pont Windsor-Dérouit**  
**État des résultats**  
**pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2020**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

|   | 12 mois terminés       | Trois mois terminés  |                      | Neuf mois terminés   |                      |
|---|------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
|   | 31 mars 2021<br>Budget | 31 déc. 2020<br>Réel | 31 déc. 2019<br>Réel | 31 déc. 2020<br>Réel | 31 déc. 2019<br>Réel |
| <b>PRODUITS</b>   |                        |                      |                      |                      |                      |
| Recettes tirées des opérations                                  | -                      | 16                   | 5                    | 81                   | 5                    |
| Produit des réclamations d'assurance                            | -                      | -                    | 2 953                | -                    | 5 139                |
| Intérêt   | -                      | 97                   | 1 083                | 395                  | 3 988                |
| Gain de change  | -                      | 45                   | 1 364                | 801                  | 4 183                |
| <b>Total des produits</b>                                       | -                      | <b>158</b>           | 5 405                | <b>1 277</b>         | 13 315               |
| <b>CHARGES (note 10)</b>  |                        |                      |                      |                      |                      |
| Projet du Pont international Gordie-Howe                        | 168 203                | 38 597               | 35 023               | 100 204              | 92 864               |
| Services internes   | 17 083                 | 2 284                | 2 107                | 7 217                | 6 100                |
| Travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux       | -                      | -                    | 6                    | -                    | 7                    |
| <b>Total des charges</b>  | 185 286                | <b>40 881</b>        | 37 136               | <b>107 421</b>       | 98 971               |
| <b>Déficit avant financement gouvernemental</b>                 | ( 185 286)             | <b>( 40 723)</b>     | ( 31 731)            | <b>( 106 144)</b>    | ( 85 656)            |
| Paiements de transfert – Crédits                                | 728 634                | 123 000              | 155 494              | 353 800              | 427 993              |
| Remboursement de crédits parlementaires (note 11)               | -                      | -                    | 6                    | ( 14 950)            | 7                    |
|   | 728 634                | 123 000              | 155 500              | 338 850              | 428 000              |
| <b>Excédent lié aux activités</b>                               | 543 348                | <b>82 277</b>        | 123 769              | <b>232 706</b>       | 342 344              |
| <b>Excédent d'exploitation accumulé, au début de l'exercice</b> | 1 131 042              | <b>1 281 471</b>     | 889 619              | <b>1 131 042</b>     | 671 044              |
| <b>Excédent d'exploitation accumulé, à la fin de l'exercice</b> | 1 674 390              | <b>1 363 748</b>     | 1 013 388            | <b>1 363 748</b>     | 1 013 388            |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État des gains et pertes de réévaluation**  
**pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2020**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

|  | Neuf mois terminés |              |
|--|--------------------|--------------|
|  | 31 déc. 2020       | 31 déc. 2019 |
| Gains (pertes) de réévaluation cumulés, au début de l'exercice | 1 469              | 343          |
| Gains (pertes) non réalisés attribuables à ce qui suit :       |                    |              |
| Cours du change  | ( 9 977)           | ( 3 221)     |
| Montants reclassés dans l'état des résultats :                 |                    |              |
| Cours du change  | ( 801)             | ( 4 183)     |
| Pertes de réévaluation nettes pour l'exercice                  | ( 10 778)          | ( 7 404)     |
| Pertes de réévaluation accumulées à la fin de l'exercice       | ( 9 309)           | ( 7 061)     |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)**  
**pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2020**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

|   | 12 mois terminés | Neuf mois terminés |              |
|---|------------------|--------------------|--------------|
|   | 31 mars 2021     | 31 déc. 2020       | 31 déc. 2019 |
|   | Budget           | Réel               | Réel         |
| Excédent lié aux activités                                | 543 348          | <b>232 706</b>     | 342 344      |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                 | ( 800 287)       | <b>( 397 844)</b>  | ( 488 520)   |
| Amortissement des immobilisations corporelles             | 127              | <b>7 507</b>       | 2 597        |
|   | ( 256 812)       | <b>( 157 631)</b>  | ( 143 579)   |
| Variation des autres actifs non financiers                |                  |                    |              |
| Variation nette des charges payées d'avance               | 81 260           | <b>( 10 791)</b>   | ( 41 261)    |
| Transfert des charges payées d'avance aux immobilisations | -                | <b>95 813</b>      | 75 663       |
|   | 81 260           | <b>85 022</b>      | 34 402       |
| Pertes de réévaluation nettes pour l'exercice             | -                | <b>( 10 778)</b>   | ( 7 404)     |
| Variation de la dette nette                               | ( 175 192)       | <b>( 83 387)</b>   | ( 116 581)   |
| Dette nette au début de l'exercice                        | ( 556 141)       | <b>( 556 140)</b>  | ( 452 578)   |
| Dette nette à la fin de l'exercice                        | ( 731 333)       | <b>( 639 527)</b>  | ( 569 159)   |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État des flux de trésorerie**  
**pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2020**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

|  | Neuf mois terminés |              |
|--|--------------------|--------------|
|  | 31 déc. 2020       | 31 déc. 2019 |
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>   |                    |              |
| Rentrées de fonds provenant de paiements de transfert  | <b>353 800</b>     | 272 500      |
| Intérêts reçus   | <b>536</b>         | 2 976        |
| Remboursements de TVH  | <b>32 789</b>      | 41 560       |
| Autres rentrées de fonds   | <b>815</b>         | 2 775        |
| Fonds payés aux fournisseurs   | <b>( 142 737)</b>  | ( 217 191)   |
| Remboursement de crédits parlementaires  | <b>( 14 950)</b>   | -            |
| Fonds versés aux employés et en leur nom   | <b>( 10 355)</b>   | ( 5 406)     |
| Paielements de transfert à l'Autorité internationale   | <b>( 235)</b>      | ( 300)       |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>                              | <b>219 663</b>     | 96 914       |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                                 |                    |              |
| Acquisition d'immobilisations corporelles  | <b>( 268 480)</b>  | ( 128 952)   |
| <b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles</b> | <b>( 268 480)</b>  | ( 128 952)   |
| Effet des variations des cours du change sur la trésorerie                                       | <b>( 11 486)</b>   | ( 1 357)     |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie   | <b>( 60 303)</b>   | ( 33 395)    |
| <b>Trésorerie au début de l'exercice</b>   | <b>174 209</b>     | 240 366      |
| <b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>   | <b>113 906</b>     | 206 971      |
| <b>La trésorerie comprend les éléments suivants :</b>  |                    |              |
| Trésorerie   | <b>18 014</b>      | 45 950       |
| Trésorerie affectée  | <b>95 892</b>      | 161 021      |
|  | <b>113 906</b>     | 206 971      |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



---

## REMARQUES SÉLECTIONNÉES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

(Tous les montants sont en milliers de dollars)

### 1. AUTORITÉ ET ACTIVITÉS

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée en société le 9 octobre 2012 aux termes du décret C.P. 2012-1350, est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LFP). Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'APWD a été établie en conformité avec l'Accord sur le passage, signé par le gouvernement du Canada et l'État du Michigan le 15 juin 2012. Le mandat de l'APWD consiste à concevoir, à construire, à financer, à exploiter et à entretenir un nouveau passage international entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Au tout début du projet du pont international Gordie-Howe (le projet), le passage international a été désigné sous le nom de Passage international de la rivière Détroit. Le 14 mai 2015, le passage international a officiellement été nommé le pont international Gordie-Howe.

L'APWD a également été mandatée pour concevoir, construire et financer l'échangeur entre le pont international Gordie-Howe et l'Interstate 75 (I-75), une autoroute faisant partie du réseau routier inter-États des États-Unis. En conformité avec l'Accord sur le passage, l'échangeur fera également partie du réseau routier inter-États. Une fois que la construction de l'échangeur sera terminée, il sera confié au département des Transports du Michigan (MDoT). Le MDoT devra alors entretenir l'échangeur; l'APWD n'y sera plus liée de quelque façon que ce soit.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains dans le même État, la demande de qualification et de propositions ainsi que l'accord public-privé en ce qui a trait au projet. L'Autorité internationale doit également assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé.

L'Autorité internationale est régie par un conseil d'administration composé de six membres. Le gouvernement du Canada nomme deux membres, l'APWD en nomme un, et l'État du Michigan, trois. Tous les coûts de l'Autorité internationale sont financés par l'APWD.

L'APWD dépend du financement du gouvernement du Canada pour ses activités et pour financer partiellement la construction du passage international. Une fois que le passage international sera construit, l'APWD continuera de dépendre du financement du gouvernement du Canada pour financer les opérations jusqu'à ce que les opérations du passage international génèrent des flux de trésorerie excédentaires.

Le 28 septembre 2018, l'APWD a conclu un accord de partenariat public-privé (accord de projet) avec Bridging North America (BNA) pour la conception, la construction, le financement partiel, l'exploitation et l'entretien du projet. L'accord de projet porte précisément sur les responsabilités de BNA pour la



conception, la construction, le financement partiel, l'exploitation et l'entretien des installations, ainsi que la conception, la construction et le financement partiel de l'échangeur de l'Interstate 75 (échangeur I-75). Les composantes des installations sont le pont, le point d'entrée canadien et le point d'entrée américain. L'accord de projet expirera en 2054. BNA est responsable du financement des installations et de l'échangeur I-75 pour un montant égal à 15 % des coûts de conception et de construction. BNA a versé ses fonds dans le projet avant que l'APWD y verse les siens. Les contributions de BNA seront remboursées au moyen de paiements en capital.

Aucun changement n'a été apporté aux modalités de l'accord de projet depuis son entrée en vigueur.

aux termes du décret C.P. 2014-1382 daté du 10 décembre 2014, l'APWD est également assujettie à une directive aux termes de l'article 89 de la Loi sur l'administration financière, comme suit :

- (a) S'assurer que les régimes de retraite contiendront les éléments suivants :
  - i. Le coût du service courant passera progressivement à un ratio de 50:50 entre l'employé et l'employeur pour les cotisations de retraite, pour tous les membres, d'ici le 31 décembre 2017;
  - ii. Pour tout employé embauché le 1 janvier 2015 ou après cette date, l'âge normal de la retraite passe à 65 ans et l'âge auquel sont disponibles les prestations de retraite, autres que celles reçues à l'âge normal de la retraite, correspond à l'âge auquel ces prestations sont offertes aux termes du Régime de retraite de la fonction publique; et
- (b) Décrire ses stratégies de mise en œuvre en ce qui a trait aux engagements prévus au paragraphe a) ci-dessus dans son prochain plan d'entreprise et les plans subséquents, jusqu'à la mise en œuvre complète des engagements.

L'APWD a mis en application cette directive à compter du 31 décembre 2017.

En juillet 2015, l'APWD a reçu une directive (C.P. 2015-1114) aux termes de l'article 89 de la *Loi sur l'administration financière* lui enjoignant d'aligner ses pratiques, ses lignes directrices et ses politiques de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les directives, les politiques et les instruments connexes du Conseil du Trésor à propos des frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements de manière à les rendre compatibles avec ses obligations juridiques, et de rendre compte de la mise en pratique de la directive dans le prochain plan d'entreprise de l'APWD. L'APWD a mis en œuvre cette directive à compter du 7 août 2015.

Les états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration le 26 février 2021.

Ces états financiers intermédiaires non audités ont été préparés par la direction conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. La méthode de comptabilité utilisée est les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les états financiers trimestriels suivent les mêmes conventions comptables et méthodes de calcul par rapport aux états financiers annuels les plus récents. Ces états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations fournies dans les états financiers annuels audités de l'APWD. Les informations fournies ci-dessous s'ajoutent à celles qui figurent dans les états financiers annuels. Les états financiers intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers et les notes afférentes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.



---

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES PRINCIPALES

### a. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### b. PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

L'accord du projet prévoit que la propriété du terrain et de l'infrastructure reste entre les mains de l'APWD pendant la durée du projet, tandis que BNA bénéficie de droits d'utilisation et d'accès au site pour exécuter les travaux du projet. BNA assume également le risque de performance lié à la portée des travaux de conception, de construction, de financement partiel, d'exploitation et d'entretien du passage international.

L'APWD comptabilise le partenariat public-privé afin de refléter les modalités de l'accord de projet conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Conformément aux modalités de l'accord du projet, l'APWD est tenue de verser différents paiements à BNA pendant la période de construction, notamment des paiements proportionnels, des paiements de mise à disposition, des paiements provisoires d'exploitation et d'entretien, des paiements d'œuvres d'art publiques, des paiements d'avantages communautaires, des paiements d'équipement d'imagerie à grande échelle et d'achèvement substantiel. Tout au long de la période de construction, des paiements proportionnels sont versés à l'APWD en fonction des jalons atteints qui sont certifiés par l'organisme de certification indépendant.

Les coûts admissibles engagés par BNA relativement aux installations sont constatés à titre d'immobilisations corporelles à mesure que les installations sont construites. Ces coûts comprennent les coûts de conception et de construction, les frais d'intérêt engagés avant que les actifs ne soient prêts pour une utilisation productive, ainsi que les paiements de remise en état qui sont considérés comme une amélioration. Les coûts admissibles liés à l'échangeur I-75 sont constatés à titre de dépenses au fur et à mesure qu'ils sont engagés étant donné que cette composante sera transférée au MDOT à l'achèvement. À ce stade, l'APWD ne sera plus liée de quelque façon que ce soit à l'échangeur I-75.

L'APWD reconnaît le passif associé au partenariat public-privé pour les premiers 15 % des coûts de conception et de construction comme montant dû au partenaire privé, représentant le seuil. Le seuil a été atteint en mars 2019. Une retenue de 15 % est également comptabilisée à titre de passif pour chaque facture subséquente des coûts de conception et de construction, qui sera exigible lorsque les installations seront pratiquement achevées.

La comptabilité de l'infrastructure de l'accord du projet comprend une estimation de la mesure de la construction en cours fondée sur la technique de mesure du progrès établie par BNA et convenue avec l'organisme de certification indépendant, comme énoncé dans l'accord de projet. La technique de mesure du progrès mesure le progrès en fonction des jalons atteints. Les progrès sont calculés en fonction de la liste des valeurs figurant dans l'accord du projet et sont vérifiés par l'organisme de certification indépendant dans le cadre du processus de certification. De l'avis de la direction, la technique de mesure du progrès est une méthode appropriée pour mesurer les progrès à partir de renseignements fiables. La technique de mesure du progrès ne prévoit pas de mesure pour les jalons partiellement atteints, car les renseignements disponibles sont insuffisants pour faire une estimation



---

raisonnable du montant avant qu'un jalon ne soit atteint et vérifiable par l'organisme de certification indépendant.

c. RECETTES

L'APWD comptabilise ses recettes lorsque se produisent les transactions ou les événements générant les recettes. Normalement, les recettes sont comptabilisées lorsqu'une preuve convaincante d'une entente existe, que des services ou des biens ont été fournis, que le montant est fixe et déterminé et que le recouvrement est raisonnablement garanti.

d. INTÉRÊT

Les intérêts sur les dépôts de trésorerie sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont accumulés.

e. PRODUIT DES RÉCLAMATIONS D'ASSURANCE

Le produit des réclamations d'assurance est comptabilisé dans la période au cours de laquelle elles sont confirmées.

f. CONSTATATION DES CHARGES

Toutes les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées. Les estimations des charges à payer sont établies à la fin de chaque période.

g. PAIEMENTS DE TRANSFERT — CRÉDITS

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme des produits lorsque le paiement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les stipulations créent une obligation conforme à la définition d'un passif. Les paiements reçus sont comptabilisés comme des produits reportés si les stipulations créent une obligation.

Concernant les paiements de transfert d'abord comptabilisés comme des produits reportés, le produit est comptabilisé dans l'état des opérations à mesure que les stipulations sont respectées. Toute partie des paiements de transfert auxquels a droit l'APWD, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée comme une somme à recevoir de la part du gouvernement du Canada.

h. PAIEMENTS DE TRANSFERT — RECOUVREMENTS

Le recouvrement des coûts par le gouvernement du Canada pour les services fournis par l'APWD est comptabilisé dans les états financiers à la valeur d'échange.

i. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE AFFECTÉE

La trésorerie et la trésorerie affectée concernent les montants détenus dans les comptes bancaires de l'APWD.

j. SOMMES À RECEVOIR

Les sommes à recevoir sont inscrites et comptabilisées au coût. À chaque date de clôture, l'APWD examine les sommes à recevoir pour tenir compte de la perte de valeur. Les sommes à recevoir concernent principalement la TVH à recouvrer.



---

#### k. DÉPÔTS

Les dépôts auprès des autres entités sont inscrits et comptabilisés au coût. Les dépôts représentent les montants détenus par des tierces parties aux termes des modalités de leurs contrats avec l'APWD.

#### l. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les comptes créditeurs sont inscrits et comptabilisés au coût. Les comptes créditeurs inclus principalement des montants relatifs aux activités de construction en cours du projet.

#### m. PROVISIONS ENVIRONNEMENTALES

Lorsque l'APWD accepte la responsabilité ou a la responsabilité directe de sites dont les niveaux de contamination dépassent les normes environnementales et prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs pour remettre en état la propriété, et si le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. L'estimation comprend les coûts directement imputables aux activités de remise en état, à l'exploitation après remise en état et aux activités d'entretien et de surveillance qui font partie intégrante de la stratégie de remise en état. Les coûts estimés futurs sont comptabilisés au passif et reposent sur les meilleures estimations de la direction quant aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant ou s'il n'est pas prévu que l'assainissement ait lieu, la situation sera présentée dans une note afférente aux états financiers.

#### n. MONTANT DÛ AU PARTENAIRE PRIVÉ

Le montant dû aux partenaires privés se compose de l'obligation envers BNA pour les premiers 15 % des coûts de conception et de construction. L'obligation est évaluée au coût amorti en fonction du taux d'intérêt effectif, qui est représenté par le taux implicite du contrat. Les paiements en capital commencent au moment de la mise à disposition du point d'entrée canadien et expirent après 30 ans, ce qui comprend les versements de capital et d'intérêts.

#### o. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements, améliorations importantes et coûts permettant de prolonger la durée de vie utile des biens ou d'accroître leur capacité sont capitalisés. Les réparations et les travaux d'entretien sont inscrits dans l'état des résultats au moment où ils sont effectués.

Les propriétés louées sont comptabilisées lorsque les propriétés sont remises à l'APWD par le Michigan aux termes d'un contrat-cadre de location entre le Michigan et l'APWD. Les propriétés sont d'abord comptabilisées en charges payées d'avance et, au moment de la conclusion du contrat-cadre de location, les propriétés sont reclassées dans les immobilisations corporelles et amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée de vie utile individuelle, selon la plus courte des deux.

Les sommes comprises dans les travaux de construction en cours ne sont amorties qu'une fois transférées dans la catégorie d'immobilisations appropriée. Les montants ne sont transférés que lorsque les biens sont prêts à être mis en service conformément aux politiques de l'APWD.



Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de leur vie utile estimée au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| Ordinateurs et matériel de bureau | de 3 à 10 ans  |
| Routes                            | de 4 et 6 ans  |
| Biens loués                       | de 92 à 94 ans |
| Améliorations locatives           | de 3 à 5 ans   |

Lorsque la condition d'une immobilisation corporelle montre que celle-ci ne contribue plus à la capacité de l'APWD de fournir des services, ou si la valeur de l'avantage économique futur d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour tenir compte de cette perte de valeur. Les amortissements nets relatifs aux immobilisations corporelles sont consignés à titre de dépenses dans l'état des résultats. L'évaluation visant à déterminer si une telle condition existe est réalisée au moins à chaque date de clôture.

#### p. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

Les paiements effectués avant que les services connexes soient fournis sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont constatées comme des dépenses lorsque les services connexes sont fournis.

Les paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet, lesquels seront loués à l'APWD, sont comptabilisés comme des charges payées d'avance. Les paiements effectués en vue d'acheter des terrains qui ne seront pas loués à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan, sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

Les paiements effectués pour les terrains au Michigan par l'intermédiaire du processus d'expropriation, lesquels seront loués à l'APWD, sont comptabilisés comme des charges payées d'avance — Acquisitions de terrains au Michigan par expropriation. Les paiements effectués pour les propriétés qui ne seront pas louées à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan, sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

Lorsqu'une propriété est louée au Michigan, elle est reclassée dans les immobilisations corporelles (biens loués).

#### q. PASSIF ÉVENTUEL

Le passif éventuel est une obligation potentielle dont l'existence sera confirmée par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

#### r. RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX

L'APWD offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées, un régime d'épargne non enregistré et un régime d'avantages sociaux collectifs et les dépenses liées à ces régimes sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.



#### s. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'APWD recense, évalue et gère les risques financiers afin de réduire au minimum leur incidence sur ses résultats et sur sa situation financière. Les risques financiers sont gérés en fonction de critères précis. L'APWD ne participe à aucune opération spéculative ni n'utilise d'instruments dérivés.

La mesure des instruments financiers dépend de leur classement, comme suit :

| <b>Catégories</b> | <b>Instruments financiers</b>  | <b>Évaluation</b> |
|-------------------|--------------------------------|-------------------|
| Actifs financiers | Trésorerie                     | Coût              |
|                   | Trésorerie affectée            | Coût              |
|                   | Dépôts                         | Coût              |
| Passif financier  | Créditeurs et charges à payer  | Coût              |
|                   | Retenues de garanties          | Coût              |
|                   | Montant dû au partenaire privé | Coût amorti       |

#### t. CONVERSION DE DEVICES

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. L'actif et le passif monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis selon le taux de change à la fin de chaque année. Jusqu'au règlement d'un élément, les gains et les pertes résultant la réévaluation sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. À la suite du règlement de l'élément, les gains et les pertes découlant de la conversion de devises sont inscrits dans l'état des résultats.

#### u. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont utilisées sont la mesure des travaux de construction en cours, le montant de la taxe sur les produits et services et de la TVH recouvrable, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer, les provisions environnementales, les pertes de valeur et les éventualités. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

#### v. CHIFFRES DU BUDGET

Les chiffres du budget figurant dans les états financiers sont présentés aux fins de comparaison. Ces chiffres sont extraits du plan d'entreprise de l'APWD, lequel a été approuvé par son Conseil d'administration et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

#### w. NORMES PUBLIÉES QUI SERONT ADOPTÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

La norme suivante a été publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) :

*SP 3280 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* : Ce nouveau chapitre établit des normes qui précisent quand et comment comptabiliser une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.



---

Ce chapitre a été publié par le CCSP en août 2018 et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. L'APWD a l'intention d'adopter cette norme lorsqu'elle deviendra applicable et évalue actuellement l'incidence de son adoption sur ses états financiers.

### 3. TRÉSORERIE AFFECTÉE

La trésorerie affectée concerne les fonds déposés dans un compte de garantie bloqué. Les fonds d'un compte de garantie bloqué sont utilisés pour financer les activités du projet au Michigan, y compris l'acquisition de biens immobiliers et les coûts connexes, les coûts de planification et d'ingénierie.

Conformément à la reconnaissance du financement des activités du Michigan, l'APWD est tenue d'utiliser un compte de garantie bloqué pour retenir et verser les fonds relatifs à ces activités. La reconnaissance du financement des activités du Michigan indique les processus, les rôles et les responsabilités relatifs à l'acquisition de biens immobiliers au Michigan par les parties au Michigan (MDoT) et le Michigan Strategic Fund (MSF) et aux autres activités du projet au Michigan. Le compte de garantie bloqué est financé par l'APWD chaque trimestre.

### 4. PROVISION ENVIRONNEMENTALE

L'APWD comptabilise une provision pour l'assainissement une fois que toutes les conditions suivantes sont respectées : il existe une norme environnementale; le niveau de contamination a été reconnu comme dépassant la norme environnementale; l'APWD est directement responsable ou en accepte la responsabilité; il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et une estimation raisonnable de ce montant peut être réalisée à ce moment-là.

L'APWD est responsable des terrains nécessaires au projet. Au Canada, cette responsabilité comprend les terrains fournis par le gouvernement du Canada à l'APWD aux fins d'utilisation dans le cadre du projet. Les terrains du Michigan servant pour le projet sont achetés par l'État du Michigan. Ces achats sont financés par l'APWD. Il a été établi que certaines parcelles de terrain présentent des niveaux de contamination qui dépassent les normes environnementales acceptables. L'APWD s'attend à ce que les avantages économiques futurs soient cédés, enrayant la contamination; la remise en état sera effectuée dans le cadre des activités de préparation du site en vue de la construction du projet.

Cette contamination est le résultat de l'utilisation du sol des propriétaires précédents. Pour y remédier, il faudra excaver et réhabiliter le sol contaminé. Les études commandées par l'APWD estiment que le coût des activités d'assainissement des terres canadiennes est de 0 \$ (0 \$ pour le 31 mars 2020) et de 3 970 \$ pour les terres du Michigan (9 088 \$ pour le 31 mars 2020), pour un total de 3 970 \$ (9 088 \$ pour le 31 mars 2020). La diminution du passif est principalement attribuable à l'enrayement de la contamination.

Ce montant a été enregistré comme provision environnementale dans l'état de la situation financière.

### 5. RETENUES DE GARANTIES

L'APWD retient temporairement un montant de la somme à verser aux entrepreneurs afin d'assurer que ces derniers respectent leurs obligations. Les contrats exigent que l'APWD paye les retenues au quasi-achèvement des contrats individuels.



## 6. MONTANT DÛ AU PARTENAIRE PRIVÉ

BNA est responsable du financement du projet à hauteur de 15 % des coûts de conception et de construction (le seuil de 574 803 \$), avant que l'APWD n'apporte ses propres fonds au projet. Le seuil a été atteint en mars 2019, le passif étant présenté comme la valeur des flux de trésorerie futurs prévus, actualisée au taux d'intérêt effectif implicite de 3,24 %.

L'APWD s'acquittera de cette responsabilité au moyen de paiements de capital, qui débiteront au moment de la remise du point d'entrée canadien à l'APWD et expireront 30 ans après cette date. Les remboursements estimatifs pour les cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

### **(en milliers de dollars)**

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Paiements en capital :               |            |
| 2022 à 2024                          | 11 683     |
| 2025                                 | 35 048     |
| 2026                                 | 35 048     |
| 2027 et années suivantes             | 969 672    |
| Moins : Total des intérêts           | ( 476 649) |
| Contribution du partenaire privé     | 574 803    |
| Intérêts capitalisés à ce jour       | 33 123     |
| Intérêts passés en charges à ce jour | 7 770      |
| Passif                               | 615 695    |



## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

|  | Améliorations<br>locatives | Ordinateurs et<br>matériel de<br>bureau | Construction<br>en cours | Terrains      | Routes        | Biens loués    | Total            |
|--|----------------------------|---|--------------------------|---------------|---------------|----------------|------------------|
| <b>Coût</b>                            |                            |   |                          |               |               |                |                  |
| 1 <sup>er</sup> avril 2019             | 851                        | 337                                     | 858 220                  | 64 886        | 7 571         | 58 345         | 990 210          |
| Acquisitions                           | 60                         | 209                                     | 511 297                  | -             | -             | 5 381          | 516 947          |
| Paiements de transfert                 | -                          | -                                       | ( 16 761)                | -             | 16 761        | -              | -                |
| Transferts des charges payées d'avance | -                          | -                                       | -                        | -             | -             | 90 319         | 90 319           |
| 31 mars 2020                           | 911                        | 546                                     | 1 352 756                | 64 886        | 24 332        | 154 045        | 1 597 476        |
| 1 <sup>er</sup> avril 2020             | 911                        | 546                                     | 1 352 756                | 64 886        | 24 332        | 154 045        | 1 597 476        |
| Acquisitions                           | 257                        | 164                                     | 292 908                  | -             | -             | 8 702          | 302 031          |
| Transferts                             | -                          | -                                       | ( 21 678)                | -             | 21 678        | -              | -                |
| Transferts des charges payées d'avance | -                          | -                                       | -                        | -             | -             | 95 813         | 95 813           |
| <b>31 déc. 2020</b>                    | <b>1 168</b>               | <b>710</b>                              | <b>1 623 986</b>         | <b>64 886</b> | <b>46 010</b> | <b>258 560</b> | <b>1 995 320</b> |
| <b>Amortissement cumulé</b>            |                            |   |                          |               |               |                |                  |
| 1 <sup>er</sup> avril 2019             | 529                        | 318                                     | -                        | -             | 675           | 308            | 1 830            |
| Amortissement                          | 110                        | 18                                      | -                        | -             | 3 757         | 1 197          | 5 082            |
| 31 mars 2020                           | 639                        | 336                                     | -                        | -             | 4 432         | 1 505          | 6 912            |
| 1 <sup>er</sup> avril 2020             | 639                        | 336                                     | -                        | -             | 4 432         | 1 505          | 6 912            |
| Amortissement                          | 61                         | 82                                      | -                        | -             | 6 010         | 1 354          | 7 507            |
| <b>31 déc. 2020</b>                    | <b>700</b>                 | <b>418</b>                              | <b>-</b>                 | <b>-</b>      | <b>10 442</b> | <b>2 859</b>   | <b>14 419</b>    |
| <b>Valeur comptable nette</b>          |                            |   |                          |               |               |                |                  |
| 31 mars 2020                           | 272                        | 210                                     | 1 352 756                | 64 886        | 19 900        | 152 540        | 1 590 564        |
| <b>31 déc. 2020</b>                    | <b>468</b>                 | <b>292</b>                              | <b>1 623 986</b>         | <b>64 886</b> | <b>35 568</b> | <b>255 701</b> | <b>1 980 901</b> |

Au 31 décembre 2020, l'APWD a comptabilisé 1 623 896 \$ pour les travaux de construction en cours (2020 : 1 352 756 \$) du projet en fonction des coûts admissibles engagés à ce jour, y compris les intérêts capitalisés de 33 123 \$ (2020 : 21 338 \$). Les composantes du projet seront amorties sur leur durée de vie utile estimée une fois qu'ils seront mis en service et commenceront à rendre service. De même, au 31 décembre 2020, l'APWD a comptabilisé des dépenses de 77 043 \$ (2020 : 94 384 \$) liées aux coûts de l'échangeur I-75 et à l'amélioration des routes locales, y compris des intérêts de 1 836 \$ (2020 : 3 584 \$).

L'acquisition d'immobilisations corporelles susmentionnées comprend un montant de 33 551 \$ (2020 : 49 411 \$) pour des actifs et des retenues impayés au 31 décembre 2020. Ces éléments ne sont pas compris dans l'état des flux de trésorerie.

Le 3 juillet 2018, l'APWD a signé un contrat-cadre de location avec le Michigan pour des propriétés en sa possession. Au cours de l'exercice, 95 813 \$ (2020 : 90 319 \$) de terrains au Michigan ont été transférés des charges payées d'avance (Note 8 — Acquisition de terrains au Michigan) aux immobilisations corporelles (biens loués). Cela représente le solde des biens à transférer aux immobilisations corporelles.



## 8. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

(en milliers de dollars)

|  | 31 déc. 2020  | 31 mars 2020  |
|--|---------------|---------------|
| Assurances payées d'avance                             | 12 928        | 16 588        |
| Autres   | 137           | 203           |
| Acquisitions de terrains au Michigan                   | -             | 65 933        |
| Acquisitions de terrains au Michigan par expropriation | -             | 15 363        |
|  | <b>13 065</b> | <b>98 087</b> |

L'acquisition de terrains au Michigan se rapporte aux paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet qui seront loués à l'APWD pendant la durée de vie du pont. Les paiements effectués pour l'acquisition de terrains qui ne seront pas loués à l'APWD, ont été comptabilisés en charges au titre de terrains au Michigan (note 10).

Lorsqu'il est impossible d'acquérir une propriété par des moyens volontaires, le MDoT acquerra la propriété par le processus d'expropriation. Les acquisitions de terrains au Michigan par expropriation correspondent aux sommes se rapportant aux propriétés dans le cadre du processus d'expropriation, qui seront loués à l'APWD par l'État du Michigan. Une fois que la Cour a attribué le titre de propriété au MDoT, le montant associé à la propriété en question est reclassé comme se rapportant aux acquisitions de terrains au Michigan.

Lorsque les terrains sont compris dans le contrat-cadre de location avec le Michigan, ils sont reclassés dans les immobilisations corporelles (biens loués).

## 9. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'APWD est demanderesse ou défenderesse, ou elle est impliquée dans certaines réclamations ou poursuites. Dans la mesure où un événement est susceptible de se produire ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimé et une charge sont comptabilisés dans les états financiers. La direction est d'avis que le règlement de questions de ce type n'entraînera aucun passif important pour l'APWD pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020.



## 10. CHARGES PAR TYPE

(en milliers de dollars)

|   | Neuf mois terminés |              | Trois mois terminés |              |
|---|--------------------|--------------|---------------------|--------------|
|   | 31 déc. 2020       | 31 déc. 2019 | 31 déc. 2020        | 31 déc. 2019 |
| Coûts I-75  | <b>74 055</b>      | 66 553       | <b>29 598</b>       | 27 363       |
| Salaires et avantages sociaux                             | <b>10 664</b>      | 8 329        | <b>3 555</b>        | 2 901        |
| Amortissement   | <b>7 507</b>       | 2 597        | <b>2 850</b>        | 955          |
| Assurances  | <b>3 845</b>       | 4 081        | <b>1 251</b>        | 1 416        |
| Services juridiques                                       | <b>3 307</b>       | 4 294        | <b>898</b>          | 1 236        |
| Services professionnels                                   | <b>2 865</b>       | 3 593        | <b>1 034</b>        | 839          |
| Améliorations aux routes locales                          | <b>2 285</b>       | 1 999        | <b>791</b>          | 729          |
| Loyer   | <b>763</b>         | 547          | <b>257</b>          | 170          |
| Terrains au Michigan                                      | <b>703</b>         | 5 071        | <b>338</b>          | 897          |
| Bureau et entretien                                       | <b>604</b>         | 782          | <b>112</b>          | 303          |
| Impôt foncier   | <b>426</b>         | 405          | <b>145</b>          | 138          |
| Paiements de transfert à l'Autorité internationale        | <b>235</b>         | 300          | -                   | -            |
| Réparations et entretien                                  | <b>95</b>          | 10           | <b>29</b>           | 7            |
| Autres  | <b>55</b>          | 115          | <b>21</b>           | 40           |
| Frais de déplacement                                      | <b>11</b>          | 288          | <b>2</b>            | 136          |
| Avantages communautaires                                  | <b>1</b>           | -            | -                   | -            |
| Travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux | -                  | 7            | -                   | 6            |
|   | <b>107 421</b>     | 98 971       | <b>40 881</b>       | 37 136       |

## 11. REMBOURSEMENT DES CRÉDITS

Au cours de l'année, le gouvernement du Canada a demandé à ce que l'APWD rembourse 14 950 \$ en crédits (2019-2020 : 0 \$) qu'elle avait déjà reçus, mais non tirés, car les dépenses réelles étaient inférieures aux estimations. Ce remboursement a eu lieu au cours du premier trimestre de l'année.